Samba THIAM
Faculté des sciences juridiques
BP 5005 Dakar Fann UCAD
Tel : 00221 77 5499316
WhatsApp : +33 6 24 64 98 84
Samba.thiam1@ucad.edu.sn

PROFIL

- **Professeur titulaire de classe exceptionnelle**
- **Chef de département**
- **Avocat à la Cour**

I. FORMATIONS ET DIPLOMES

- ***Professeur titulaire* (C.C.G. CAMES), inscrit lors de la réunion du 05 au 13 juillet 2011 à Brazzaville (Congo)** ;
- *Lauréat du Concours d'agrégation* (CAMES), section histoire du droit, novembre 2005 (Ndjamena – Tchad) (Major) ;
- *Doctorat en histoire du droit* (cotutelle, novembre 2001), Université Montpellier I et Université Gaston Berger de Saint-Louis (Mention très honorable et félicitations du jury) ;
- *Diplôme universitaire de Troisième cycle en droit bancaire*, juillet 2000, Université Montpellier I ;
- *Diplôme d'études approfondies* en histoire du droit, juillet 1997, Université Montpellier I ;
- *Maîtrise en droit privé*, juillet 1996, FSJP, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- *Certificat d'aptitude à la profession d'avocat*, novembre 2002 – Ecole du Barreau de Montpellier ;
- *Certificat d'enseignement en droits de l'homme dans les universités et à la recherche en matière de droits de l'homme*, Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg, 40e session, juillet 2012 ;
- *Certificat de participation en droit international des droits de l'homme et protection des données personnelles*, 43ème session annuelle d'enseignement en droit international et droit comparé des droits de l'homme, 9 – 27 juillet 2012, Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg.

II. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES ENTRE AUTRES

- Professeur titulaire de classe exceptionnelle à la Faculté des sciences juridiques et politiques de Dakar (UCAD) ;
- Chef de Département d'histoire du droit à la faculté des sciences juridiques et politiques de Dakar depuis 2020 ;
- Directeur du laboratoire foncier, mines et énergies
- Directeur de l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix (IDHP) de l'UCAD (2009 – 2020) ;
- Membre du jury du Concours d'agrégation du CAMES, en novembre 2021, au Bénin et 2023 à Yaoundé ;
- **Membre du CTS Sciences juridiques et politiques du CAMES depuis 2021** ;
- Membre de commission nationale d'évaluation des dossiers d'inscription sur les listes d'aptitude de l'UCAD ;
- Directeur de la Formation à distance en sciences juridiques et politiques (2009 – 2012) ;
- Formateur à l'Ecole des Officiers de la gendarmerie nationale (Sénégal) et à l'école de Police ;
- Membre du jury du concours de la Magistrature et du concours de greffe.

III. PUBLICATIONS ENTRE AUTRES

- THIAM, Samba, 2021, *Méthodologie et l'art du juriste*, L'Harmattan Sénégal, 178 pages ;
- THIAM, Samba, 2011, *Introduction Historique au Droit en Afrique*, Harmattan et Credila, 202 pages ;
- THIAM, Samba, 2007, *Pratiques et Institutions de crédit au Sénégal. Indigènes paysans entre Maisons de commerce et Administration coloniale*, Presses universitaires d'Aix-Marseille III ;

Scanned with CamScanner

- BADJI, Mamadou, THIAM, Samba, 2020, *THALASSA ! THALASSA ! LA « GRANDE MER » ET SES PASSEURS Itinéraires en Afrique de l'Histoire du droit et des institutions*, Mélanges en l'honneur de Bernard DURAND, 592 pages ;
- DURAND, Bernard, THIAM, Samba, 2014, *Le Juge et l'Outre-Mer*, Histoire de la justice, Tome 7, UMR 5815, Montpellier, 362 pages ;
- *« Responsabilité médicale – Observations sous arrêt n° 86 du 19 septembre 2012 de la chambre civile et commerciale de la Cour suprême du Sénégal »*, Revue générale de droit médical n° 62, rubrique droit africain, mars 2017 ;
- *« Les droits de la défense dans le procès Hissène Habré »*, in : Revue Crimen n° 1, Presses universitaires de Perpignan, 2020, p. 45 ;
- *« L'incidence du Covid-19 sur les droits de l'homme »*, novembre 2020 ; : in La crise de la Covid-19 : quels défis pour 21 et 28 avril 2020 Pôle SEJA de l'UVS ;
- *« L'histoire du droit dans le droit du développement »*, Mélanges Dominique Sarr, juillet 2019 ;
- *« L'Etat de droit et la laïcité : la situation paradoxale de l'Etat du Sénégal »*, Actes du colloque sur la laïcité des 11 et 12 avril 2019, Presses de l'Université de Toulouse ;
- *« Situation des droits de l'homme au Sénégal »*, Mélanges en l'honneur du Juge Kéba Mbaye, Presses de l'université de Toulouse 1, Capitole, 2018 ;
- *« L'inversion sociale et le pouvoir politique en Afrique Noire »*, Colloque international, Université Bamako, novembre 2015 ;
- *« Une vieille et malheureuse habitude de la procédure pénale »*, Annales africaines, Crédila, 2014 ;
- *« Le Code de la famille et l'Histoire »*, Revue de droit sénégalais, n° 7, pp. 119 à 154 ;
- *« Histoire de la procédure civile au Sénégal »*, in : Droit Sénégalais, Numéro 5 – Novembre 2006, UT1 – Sciences Sociales TOULOUSE, p. 133 ;
- *« La problématique de l'eau dans le bassin du fleuve Sénégal », dans le cadre d'un projet de recherches interdisciplinaire parrainé*, in Water rights in sub-saharan africa, Robbins Collection et de l'Institut pour les défis mondiaux de Berkeley School of law, 2010 ;
- *« Les réformes du Nouveau Code de Procédure Civile au Sénégal : exceptions, péremption et fins de non-recevoir »*, Colloque, EDJA, NOVOTEL - Dakar, Juillet 2003.

IV. SOCIETES SAVANTES

- Président de l'ONDH (Organisation Nationale des Droits de l'Homme) ;
- Membre du groupe de recherche UMR 5815 à Montpellier ;
- Membre du groupe de recherches Robbins Collins (Berkeley, Professeur Laurent MAYALI).
- Membre de l'Association des historiens du droit en Afrique ;
- THIAM, Samba, 2007, *Pratiques et Institutions de crédit au Sénégal. Indigènes paysans entre Maisons de commerce et Administration coloniale*, Presses universitaires d'Aix-Marseille III ;
- Membre du Comité scientifique de l'école doctorale des sciences juridiques et politiques, économiques et de gestion ;
- Membre du Comité scientifique de l'école de la paix de Grenoble, en partenariat avec l'Université Savoie Mont Blanc ;
- Membre du groupe de recherche du Centre de droit médical de Poitiers (Professeur Gérard MEMETEAU) ;
- Membre du groupe de recherche du Centre de droit de la santé d'Aix-en-Provence (Professeur Antoine LECA).

ST

Scanned with CamScanner

PROJET

Ayant une solide formation académique et une expérience pertinente en matière de gouvernance universitaire, je suis convaincue que mes compétences et mon expertise seront un réel atout pour le Comité.

Adepte de la gestion axée sur les résultats, j'ai un sens très élevé de l'éthique dans la gouvernance académique ainsi que de l'importance de la promotion des enseignants-chercheurs et chercheurs universitaires.

Aussi, adepte du management, je suis à même de pouvoir présider le bureau en mettant à profit mes compétences acquises lors des sessions précédentes du CAMES.

Effectivement, dans un esprit d'équipe, de convivialité et de solidarité, je vais diriger au nom de nos valeurs, et aider le CAMES à mieux prendre en compte nos spécificités.

Et de manière consensuelle, il sera nécessaire de décortiquer la nouvelle grille, l'interpréter, apporter toutes les précisions pour permettre aux membres du comité de constituer davantage les relais au sein des commissions institutionnelles.

Bien sûr, je ne ménagerai aucun effort pour assurer la parfaite conciliation entre les principes du CAMES et les préoccupations basées sur la transparence, l'équité et le mérite.

Bien évidemment, je confirme ma disponibilité à développer une relation de confiance, de travail, de progrès avec les collègues de tous les pays, le CCG, le SG, les universités, pour qu'en amont les dossiers soient bien constitués, les exigences maitrisées, l'information fluidifiée, notamment.

Bien entendu, dans le respect des textes, dans l'objectivité, dans le respect de l'éthique, de la déontologie, je m'engage à mettre notre CTS en dehors de tout soupçon.

Professeur Samba THIAM

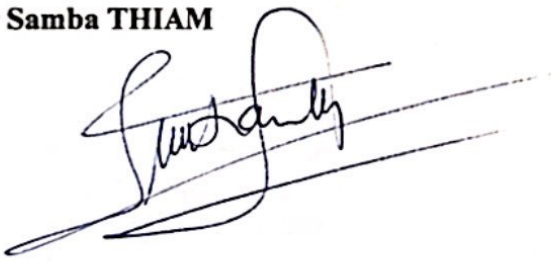

Scanned with CamScanner